

## 25. Frasne-les-Meulières, OAP « Grande rue »

### Contexte

La collectivité souhaite que cette bâtisse vacante soit réhabilitée en conservant les proportions et les qualités rurales identitaires du secteur.

### Principes d'aménagement

- › Conforter la centralité du bourg, par réhabilitation et préserver les qualités patrimoniales existantes : mur en pierre, trame de vergers, volumétrie de la ferme existante

### Caractéristiques de l'îlot

*L'aménagement, le traitement et l'urbanisation des tènements des îlots sont subordonnés à la réalisation d'une opération d'aménagement d'ensemble.*

- 1 logement individuel et/ou mitoyen
- Maintenir une implantation cohérente avec l'ordonnancement des constructions voisines (recul limité par rapport à la rue, préservation dans la mesure du possible du muret le long de la rue du Cirque)
- Prévoir un maillage de haies en limites séparatives, pour assurer la transition avec l'espace de jeux communal

